

Mode'prévention

Service déconcentré - PFRH - Académie - ONF - INSEE - Gendarmerie -

2021



Comment permettre aux conseillers et assistants de prévention de communiquer sur leurs rôles et leurs missions ? La Préfecture, le Parc National,

l'Académie , l'ONF, l'INSEE et la Gendarmerie se sont engagés pour développer une « culture prévention » dans les services de l'Etat tout en renforçant le positionnement des préveneurs internes.

Compétences

La Réunion

Ministère de l'Intérieur

Description du projet

Motivé pour conduire une action concrète sur la prévention des risques professionnels, un groupe composé de conseillers, de médecins de prévention et de la PFRH a proposé un projet intitulé Mode'prévention. Son objectif est de développer la « culture prévention » dans les services de l'Etat en sensibilisant les agents et l'encadrement tout en renforçant le positionnement des préveneurs internes. A ce jour, la Préfecture, le Parc National, l'Académie de la Réunion, l'ONF, l'INSEE, la Gendarmerie se sont engagés dans ce projet.

Après plusieurs réunions de travail animées par un préveneur externe, elles se concrétisent aujourd'hui par les actions suivantes :

Parmi l'ensemble des risques, trois ont été identifiés comme « risques sensibles » dans les services engagés dans le projet : le risque chimique, sanitaire et d'agressions externes - L'évaluation de ces risques se déroulera au mois de septembre et octobre sur site

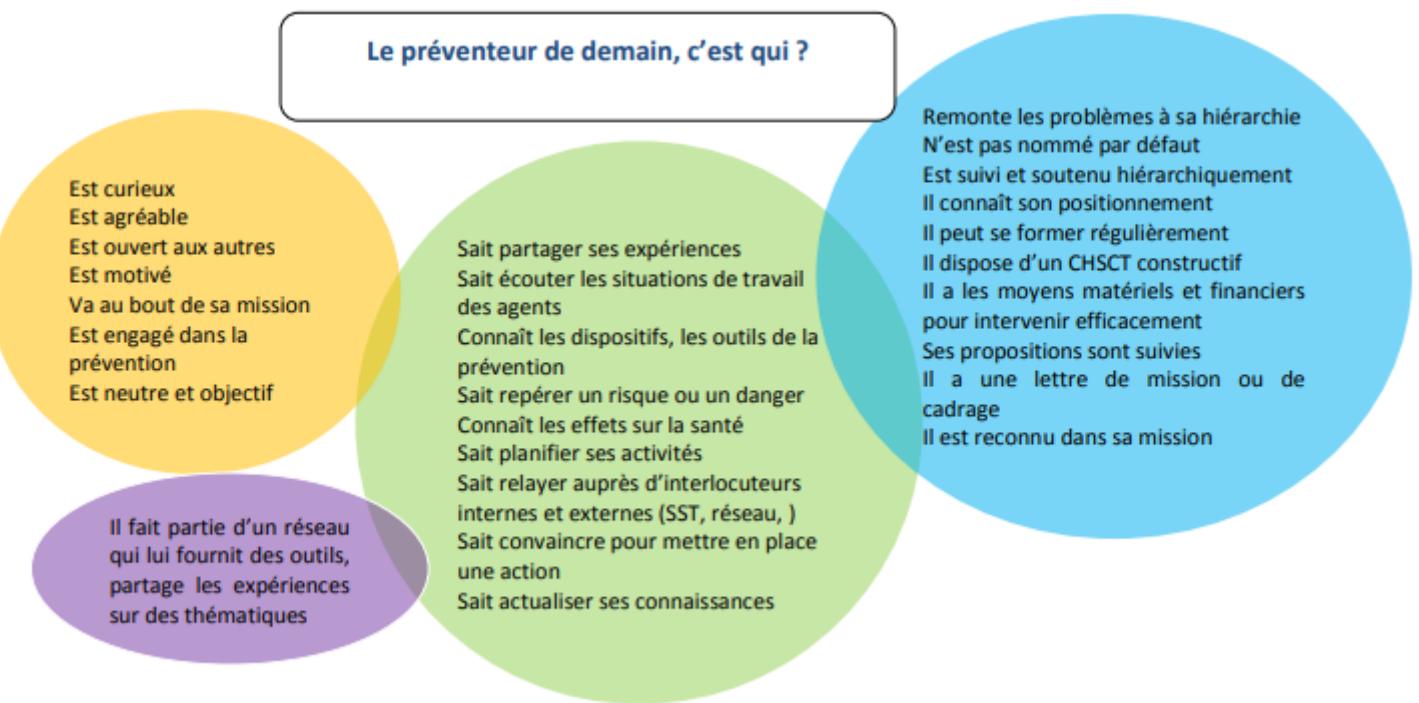
Pour mieux prévenir ces risques, une méthodologie commune a été mise en œuvre auprès des services pilotes puis diffusée auprès de l'ensemble des services de l'Etat

Prochaine étape : informer et sensibiliser les agents par des affiches illustrant la mise en œuvre du projet. Comment ?

Les préveneurs ont souhaité faire appel à une dessinatrice et à un infographiste pour concevoir les affiches à diffuser.

Les + de ce projet :

Parce que la prévention est l'affaire de tous, l'ensemble des acteurs ainsi que les intervenants externes ont été associés dès le démarrage du projet. Aussi, chaque validation se fait de façon concertée et chaque membre a le même poids dans la décision. De plus, les actions menées peuvent être déployées et pérennisées dans tous les services de l'Etat.



Son élaboration et sa mise en œuvre a été le résultat d'un groupe de travail réunissant les conseillers et assistants prévention qui souhaitent s'engager dans ce projet. Le concours du DR Irène STOJCIC, Médecin de prévention interministériel et la participation de la CGSS Prévention sur l'effectivité du projet sont des bases solides pour valoriser ce dispositif. Les conseiller et les assistants prévention engagés dans ce projet seront au cœur de ce dispositif

Objectif 1 : Sensibiliser les agents des services à la prévention des risques professionnels

Deux actions :

- une note du préfet transmise aux directeurs et à l'encadrement des services pour présenter le dispositif
- l'affichage de posters (format A3) pour communiquer en amont sur le dispositif Mode'prévention à destination de l'ensemble des agents des services de l'état et par intranet - la visibilité sur une action concrète de prévention

Objectif 2 : Mieux positionner les conseillers et les assistants prévention

Deux actions :

- la construction, avec le concours d'un intervenant spécialisé en prévention et du médecin de prévention, d'une méthode d'action pour prévenir un risque professionnel à haute fréquence et/ou à haute gravité (rpHFG). Cette méthode sera transposable en interministériel ;
- la communication, via des planches de Bandes Dessinées, sur les étapes menées dans le service pour repérer le risque rpHFG. Puis, la mise en œuvre sera illustrée en intégrant les agents concernés par le risque, le préventeur, l'action réalisée.

Objectif 3 : Renforcer la culture prévention dans les services et en interministériel

Trois actions :

- un groupe projet composé des préventeurs, du médecin de prévention, de l'intervenant en prévention et de la PFRH réunit tout au long du dispositif pour échanger sur les interventions menées dans les 6 services engagés et concevoir la méthode d'action pour réduire un rpHFG qui sera transposable en interministériel
- la création d'une plateforme collaborative interministérielle à destination des conseillers et assistants prévention de l'ensemble des services de l'état via OCMI (outil collaboratif ministère de l'intérieur)
- l'installation d'un comité de réflexion « Crex'prévention » pour analyser et agir sur une situation à risque professionnel

Objectifs et finalités

Mode'prévention est un dispositif qui articule une triple perspective :

1. Permettre aux conseillers et assistants de prévention de communiquer sur leurs rôles et leurs missions ;
2. Développer la sensibilisation auprès de l'ensemble des agents des services de l'état en matière de prévention des risques professionnels en mettant en lumière une action concrète ;
3. Accroître le partage d'expériences par une capitalisation des actions et des méthodes en interministériel Mode'prévention vise avant tout à promouvoir la culture de la prévention dans les services de l'état.

- Des affiches à diffuser dans l'ensemble des services de l'état avec une illustration concrète d'action de prévention
- Un guide transposable sur une méthodologie d'action pour réduire voir éviter un risque professionnel à haute fréquence et/ou à haute gravité
- La création d'une plateforme numérique collaborative à destination des conseillers et assistants en prévention - L'installation d'un Crex'prévention (comité de retour d'expérience pour échanger sur une situation à risque
- Un séminaire de présentation des actions menées par le conseillers/assistants prévention